

# L'environnement d'un grand chantier

*Lutte pour l'écologie à la baie James.*

■ En 1971, le premier ministre du Québec, qui était alors M. Robert Bourassa, annonçait la mise en chantier d'un des plus vastes complexes hydro-électriques du monde, près de la baie James, dans le nord de la province. Travail de Titan mis rondement en route qui devrait donner ses premiers fruits aux alentours de 1980. Il ne s'agit de rien de moins que d'aménager un territoire de 350 000 kilomètres carrés, superficie égale aux deux tiers de celle de la France, et de produire 68 milliards de kilowattheures par an grâce à une première tranche de quatre centrales totalisant une puissance installée de 10 216 mégawatts (1).

Le territoire de la baie James s'étend entre le 49<sup>e</sup> et le 55<sup>e</sup> parallèle, la baie James étant elle-même un prolongement de la baie d'Hudson. C'est une région subarctique, rude et inhospitalière, où les hivers s'éternisent, ne laissant que peu de temps à un été susurrant de moustiques. La partie sud, dans la forêt boréale, est située à cinq cents kilomètres au nord de Montréal; la partie septentrionale, où coule la Grande Rivière choisie pour aménager les quatre premières centrales, est située dans la taïga, à mille trois cents kilomètres de la métropole québécoise. Y règnent l'Epicéa, le Mélèze et le Pin gris entre lesquels pousse un lichen apprécié du Caribou. Les rivières y coulent en grand nombre, lentement mais puissamment. « La Grande » coule vers l'ouest parallèlement au 53<sup>e</sup> degré de latitude nord et s'étend sur plus de 850 kilomètres. Son débit, qui est en moyenne annuelle de 1 600 mètres cubes d'eau par seconde, peut atteindre 6 800 mètres cubes pendant la crue de printemps, mais sa dénivellation est faible, 376 mètres de la source à l'embouchure. Pour remédier au manque de chute et en même temps



régulariser le débit, il est prévu de créer six grands réservoirs tandis que trois autres rivières seront détournées afin de grossir la Grande.

La faune terrestre qui vit dans la région de la baie James se compose surtout de caribous, d'orignaux, de castors, d'ours, de rats musqués, de loutres, de lynx, de renards roux, visons, lièvres d'Amérique, écureuils roux et martres. L'Original, le Castor et le Caribou sont de première importance pour les Indiens de la contrée. Quant aux poissons, on en compte vingt-six espèces. Les plus répandues sont l'Esturgeon de lac, le Doré jaune, le Brochet, l'Omble de fontaine, l'Ouananiche, le Corégone qui vit dans l'eau douce mais fait irruption l'été dans les eaux salées. Les autochtones font grande consommation de ces poissons, en particulier du Corégone, appelé poisson blanc. Ils sont également attentifs à guetter les oies sauvages, les canards et les petits oiseaux de rivage; la chasse à la sauvagine, qui trouve dans les zones

côtières une grande variété d'habitats, d'aires de repos et d'alimentation au cours des migrations de printemps et d'automne, leur fournit une chair abondante et appréciée.

Les travaux qu'exige l'aménagement d'un grand complexe hydro-électrique comme celui de la baie James peuvent difficilement s'effectuer sans perturber l'environnement. Le détournement des rivières prévu pour augmenter le débit de la Grande aura par exemple pour effet de réduire de 87 p. 100 le débit de l'Eastmain à son embouchure, bouleversant tout l'écosystème en aval du barrage de dérivation et affectant les activités de chasse et de pêche des trois cent cinquante Indiens Cris du village d'Eastmain. L'ampleur des modifications du milieu physique est aussi un facteur négatif. Or c'est une superficie de 11 456 kilomètres carrés, soit 7 p. 100 des bassins des rivières aménagées, que couvriront les

1. Notre article s'inspire de l'étude publiée par M. Michel Gauquelin dans « Sciences et Avenir », Paris, octobre 1978, sous le titre Ecologie à la baie James.